

Appel à candidature

Intitulé du poste : **Directeur ou Directrice de l'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence
Félix Ciccolini**

Mandat de 3 ans renouvelable (contrat)

L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini est un établissement public de coopération culturelle, ayant pour mission principale l'enseignement supérieur artistique, la recherche en art. L'école a été fondée en 1765 et occupe, depuis 1977, un bâtiment de 7 026 m² dessiné par l'architecte Claude Pradel-Lebar, bâtiment contemporain labellisé « Architecture contemporaine remarquable ». Ce bâtiment, propriété de la Ville d'Aix-en-Provence, est construit sur un terrain partagé avec le Pavillon Vendôme, hôtel particulier du XVIII^{ème} – une « folie », lui aussi propriété de la Ville, aujourd'hui Musée et classé monument historique.

Ces deux bâtiments sont au cœur de la ville « historique » et y occupent un emplacement remarquable. La ville a demandé l'inscription d'une rénovation majeure de l'école dans le CPER (contrat plan état-région / plan de relance) à venir, un objectif important de cette rénovation étant d'améliorer l'accès et l'ouverture de l'école vers les aixois.

L'école délivre le Diplôme national d'art (DNA, valant grade de licence) et au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP, valant grade de master). Elle abrite une équipe de recherche et accueille des doctorants en collaboration avec l'école doctorale langage, lettres, arts (ED 354) d'Aix Marseille Université. Le projet pédagogique de l'école développe un enseignement multidisciplinaire, déhiérarchisé, inclusif par projets et studios de recherche valorisant l'engagement et la responsabilisation des étudiants dans la construction de leur parcours d'enseignement.

L'école déploie des programmes de résidences, de rencontres avec des professionnels de l'art, de formation à l'enseignement artistique et d'accompagnement à l'entrepreneuriat culturel. Elle organise des cycles de conférences et des colloques. Ouverte sur la ville, l'école propose des cours de pratiques amateurs pour un public d'enfants, adolescents et adultes. Elle est également centre d'examen interrégional de Validation des acquis de l'expérience.

Budget de l'école : 3,4 millions d'euros

Nombre d'étudiants : 170

Equipe : 51 personnels (dont 18 personnels administratifs et techniques, 33 enseignants).

Missions principales

Le directeur de l'ESA doit assurer :

1. Des missions pédagogiques, artistiques et scientifiques

- Organisation des études et de la recherche
- Animation de la réflexion et de l'innovation pédagogique
- Coordination des équipes pédagogiques et la collégialité des enseignants
- Développement des coopérations internationales
- Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés
- Développement de l'évaluation des actions pédagogiques et autres de l'école
- Participation active au réseau L'École(s) du sud

2. Des missions de rayonnement et d'ouverture

- Développement du rayonnement de l'établissement à l'échelle locale, nationale et internationale, sa promotion et sa communication



- Développement d'un réseau des « anciens diplômés » et du suivi de leur carrière
- Intensification des relations entre l'école et les galeries aixoises
- Être force de proposition pour permettre une meilleure appropriation de leur école par les aixois
- Développer les ressources propres de l'Ecole via ses locaux ou autre
- Développer le mécénat pour l'école ou à destination des œuvres des étudiants
- Développer les ateliers destinés aux aixois

3. Des missions stratégiques

- Définition des orientations stratégiques de l'établissement, conditions de réalisation et d'évaluation
- Mise en œuvre des orientations stratégiques avec la présidence et le conseil d'administration de l'établissement, assurer leur suivi et leur évaluation
- Animation des instances de gouvernance
- Gestion des bâtiments, du patrimoine et participation à la réhabilitation de l'école, accompagnement des phases d'études, de mise en œuvre du projet de rénovation du bâtiment

4. Des missions de pilotage et d'organisation

- Pilotage et développement des ressources humaines
- Management opérationnel des services et des équipes enseignantes et non enseignantes
- Gestion administrative, juridique, de la commande publique et budgétaire (notamment en matière d'optimisation des ressources et de recherche de financements)

Profil

- Professionnel reconnu dans le monde des arts, de la culture et de la création
- Connaissances avérées de l'enseignement supérieur et de la recherche en art
- Connaissances des règles et procédures de fonctionnement d'un établissement public
- Maîtrise des politiques publiques transversales, des réseaux institutionnels et des mécanismes de l'aide publique
- Expérience souhaitée dans la pratique de l'enseignement en école d'art
- Maîtrise de l'anglais

Candidature

Les candidats devront envoyer, au format PDF, un CV, une lettre de motivation détaillée à l'attention de madame la présidente du conseil d'administration, avant le 17 novembre 2021 à l'adresse suivante : recrutement@ecole-art-aix.fr.

Les candidats présélectionnés seront contactés fin novembre pour adresser, avant le 15 décembre 2021, un projet d'orientations pédagogiques, artistiques, culturelles, stratégiques et scientifiques, projets et studios de recherche sur la base d'un cahier des charges qu'ils devront télécharger sur le site de l'école.

Ils seront auditionnés sur la base de leur projet à compter de la première semaine du mois de janvier 2022.

Poste vacant à compter du 1er février 2022

Pour tout renseignement : recrutement@ecole-art-aix.fr

